

Politique d'Unifor sur l'aluminium



UNIFOR
Québec

Introduction

Unifor représente près de 55 000 membres au Québec et plus de 300 000 au Canada dans plus d'une vingtaine de secteurs économiques dont les télécommunications, l'hôtellerie, la forêt et la transformation du bois, l'aérospatiale, l'énergie (pétrole et plastique), le transport, le manufacturier, l'aluminium, etc.

Dans le secteur de l'aluminium, Unifor représente XX membres au Québec. Comme sa mission le prévoit, notre organisation se soucie des conditions de travail de ses membres et notamment de l'avenir des emplois en région. C'est pourquoi nous avons à cœur de contribuer au maintien et au développement des emplois dans le secteur de l'aluminium au Québec.

1. Rappel de l'origine de la « Vallée de l'aluminium »

Au début des années 1980, la compagnie Alcan, principal employeur de la région annonce qu'il ne faut plus compter sur lui pour être le principal pourvoyeur dans la région. Le choc est grand. Ce fut ainsi le début de nombreuses pertes d'emplois dans ce secteur d'activité au Saguenay-Lac-Saint-Jean. En réaction, la population et les acteurs régionaux se concertent, s'organisent, et réagissent afin de protéger l'industrie de l'aluminium et les emplois. Rapidement, un constat se fait, si la région a toujours bénéficié d'un environnement avantageux pour l'industrie de l'aluminium, d'autres axes d'interventions doivent être faits pour assurer l'avenir des usines. Tant les gouvernements, que les organisations régionales les entreprises et les syndicats ont pris les choses en main pour faire de la région, un véritable pôle de l'aluminium au niveau mondial.

Au cours des années suivantes et jusqu'à aujourd'hui encore, différentes actions ont été priorisées dont le développement de l'expertise notamment par la création d'une chaire de recherche à l'Université du Québec à Chicoutimi et divers autres programmes d'enseignement au secondaire et collégial. On met aussi en place des centres d'études comme le Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (CQRDA) ou le Centre des technologies de l'aluminium du Canada. Parallèlement, afin de favoriser le maintien des activités de transformation de la matière première dans la région, diverses interventions seront mises de l'avant pour soutenir les industries et les petites et moyennes entreprises notamment la mise en place d'un organisme d'aide au financement et la mise en place d'un crédit d'impôt.

Aux débuts des années 2000, un organisme a été créé, la Société de la Vallée de l'aluminium (SVA) dont la mission principale est de stimuler les activités de transformation de l'aluminium par l'implantation et la croissance d'entreprises dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Même l'appellation « Vallée de l'aluminium » a été enregistrée comme marque de commerce afin d'en protéger l'utilisation.

Bref, pendant ces quelque 30 dernières années, la région s'est concertée pour assurer la pérennité d'une industrie vitale pour les communautés et ses habitants.

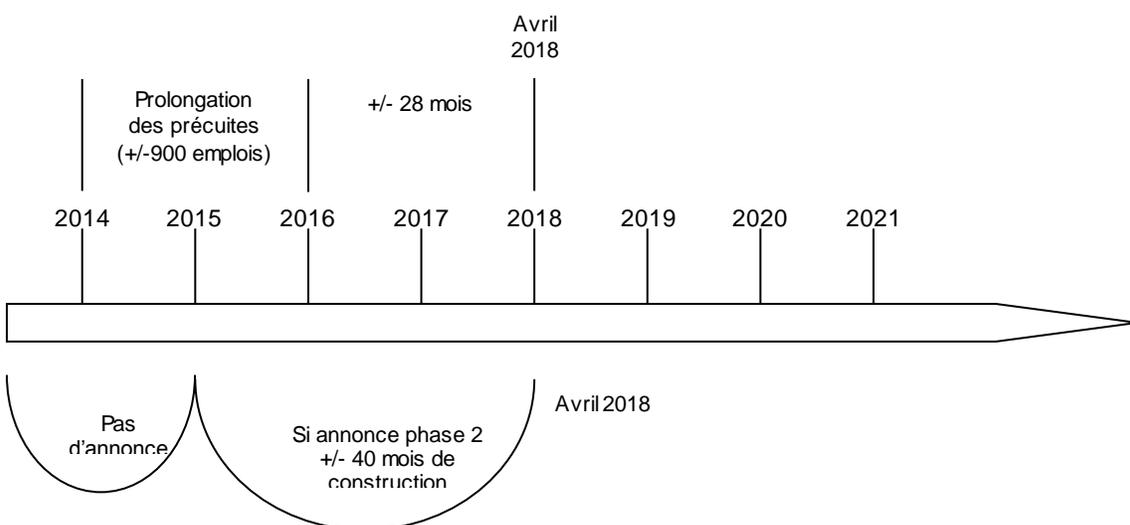
2012	Nombre de PME 100	Nombre d'emplois 2636	
2009	92	2263	
2004	53	1791	

Source : Site Internet, Société de la Vallée de l'aluminium

2. Contexte actuel

A. Des situations inquiétantes

Malgré toute cette évolution positive et des avantages certains que présente la région, Unifor s'inquiète de la précarité de certaines usines notamment celle du complexe Jonquière. Comme il l'avait déjà été annoncé, cette usine devait fermée à la fin 2014 en raison du genre de production qui y est faite (salles de cuves précuites), production qui ne répond plus aux normes environnementales. Grâce aux efforts des dirigeants locaux du syndicat, heureusement, une extension à ce délai a été conclue jusqu'à la fin 2016. De même, plusieurs autres efforts ont été faits par le syndicat afin de répondre aux exigences de production (diminution des coûts), et ainsi réussir à maintenir les 900 emplois qui en dépendent. Cependant, l'épée de Damoclès plane sur cette usine dont l'avenir n'est toujours pas assuré après 2016. L'annonce de la phase 2 d'expansion de l'usine AP 60 qui permettrait de préserver les emplois tarde toujours. Et comme les travaux de modernisation prendraient au bas mot 40 mois, il manque de temps. Et plus on avance et plus il nous manque de temps.



Source : Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida, section locale 1937, Unifor

Ainsi malgré que des succès certains aient été réalisés au cours des années pour le projet de la Vallée de l'aluminium, bien du travail demeure pour consolider les emplois et l'industrie.

B. Les avantages de la région

Il est opportun de signaler les nombreux avantages dont bénéficie la région. Ainsi les experts sur le sujet s'entendent pour dire que la région bénéficie plusieurs éléments qui favorisent l'implantation et la rétention des entreprises de deuxième et troisième transformation. Celles-ci se greffent aux usines primaires de RTA en utilisant leur production d'aluminium. Voici en vrac quelques-uns de ces avantages identifiés par différentes études.

La qualité de la main-d'œuvre

Facteur d'attraction sans contredit pour les entreprises, la région a réellement développé une expertise régionale notamment par la mise en place des nombreux programmes d'enseignement tant aux niveaux supérieurs que collégial et professionnel. Et c'est sans compter sur un bassin de travailleuses et travailleurs qui oeuvrent dans cette industrie depuis des décennies.

Un contexte favorable au développement d'entreprise

En plus de pouvoir former une main-d'œuvre qualifiée, la région peut compter sur des infrastructures, une expertise, le soutien des acteurs régionaux et un nombre significatif d'entreprises du même secteur, ce qui compose un environnement qui n'existe nulle part ailleurs.

Voici quelques de ces acteurs :

La recherche et le développement :

- Centre de Centre des technologies de l'aluminium du Conseil national de recherche du Canada;
- Centre universitaire de recherche sur l'aluminium;
- Centre de recherche et de développement Arvida (RTA).

Le transfert des technologies :

- Centre québécois de recherche et développement sur l'aluminium ;
- Centres collégiaux de transfert de technologie, incluant le Centre de production automatisé.

Le soutien au développement

- Centre expérimental de soudage par friction-malaxage;
- Centre expérimental d'extrusion fine;
- Consortium de recherche et d'innovation en assemblage léger;
- Projet d'accès aux technologies.

De même, la Société de la Vallée de l'aluminium mène ses activités et présente une valeur « ajoutée » inégalée pour les entreprises du secteur.

Finalement, mentionnons la présence des nombreuses entreprises dans le secteur de l'aluminium (transformation et différentes utilisations combinés au secteur recherche et développement) qui font de la région un endroit de prédilection pour l'établissement d'entreprise.

La proximité de la matière première malgré les prix standardisés

Si cette question devait représenter un atout, le fait que les prix sont les mêmes partout en Amérique est un irritant. Il faut en effet savoir que ce qui devrait être un avantage pour les entreprises du fait qu'elles sont localisées à proximité de leur production ne représente pas un atout puisque RTA fixe le prix de l'aluminium en fonction d'un prix unique partout en Amérique du Nord.

Malgré cela, l'installation d'usines de transformation à proximité de la région pourrait être profitable d'une autre manière, plus spécifiquement par l'utilisation de l'aluminium liquide. Ce n'est donc pas le prix de la matière première qui représenterait l'avantage, mais plutôt les coûts des équipements nécessaires si on doit refondre le métal (fournaise de refonte et autres) de même que les coûts énergétiques associés. Cette option représente donc un attrait fort important, pourvu que l'approvisionnement en métal chaud soit disponible.

Le coût de l'énergie

Un avantage certain puisque les ententes négociées entre RTA et le gouvernement du Québec garantissent des prix plus que concurrentiels. En retour, cet avantage pourrait aussi servir à se procurer davantage d'attraits en s'assurant que le gouvernement exige des conditions favorables au développement des industries de 2^e et 3^e transformation dans la région.

Avantages fiscaux et financement

Les crédits d'impôt associés aux entreprises dans ce secteur représentent des incitatifs certains. De même, la présence d'institutions spécialisées pour le soutien au démarrage et maintien des entreprises de transformation de l'aluminium représente un environnement favorable.

Bilan

Comme on le constate pour chacun de ces avantages, des lacunes, des améliorations ou des risques de reculs sont aussi présents. C'est pourquoi il importe de poursuivre les efforts pour toujours améliorer les possibilités de développement des industries de l'aluminium tout en protégeant les emplois.

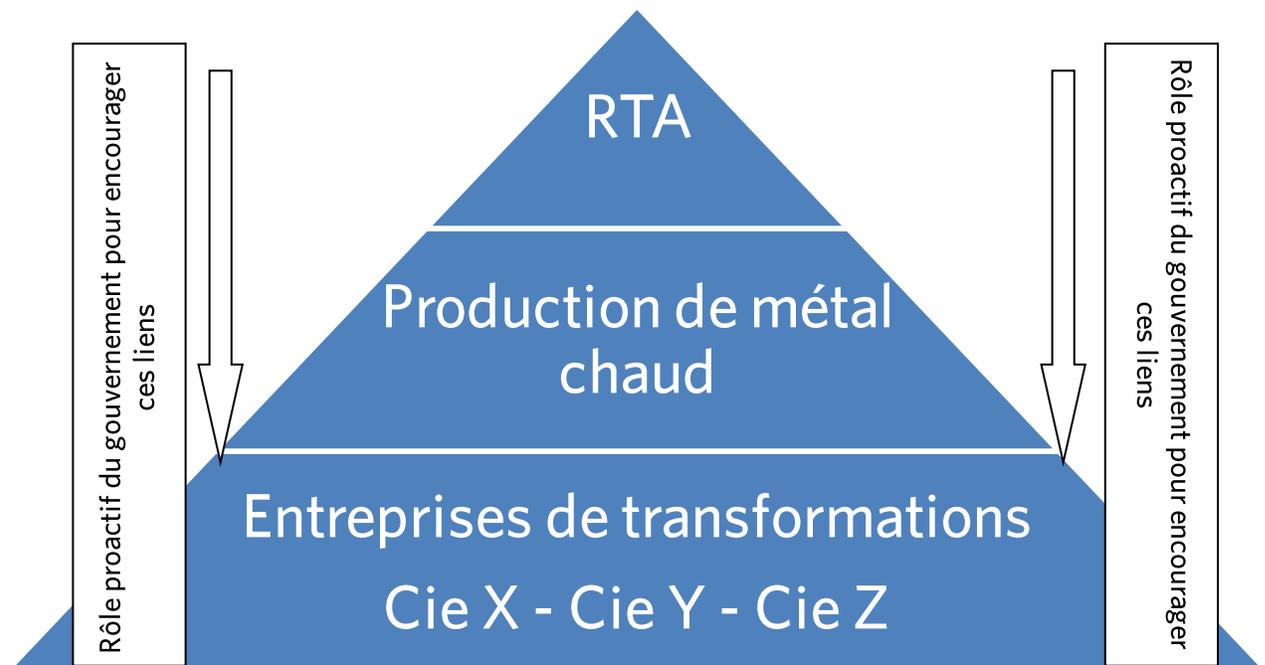
Pistes d'actions et de solution: (nos revendications)

En fonction de cet environnement et des éléments répertoriés, Unifor croit que certains axes d'interventions devraient être priorités.

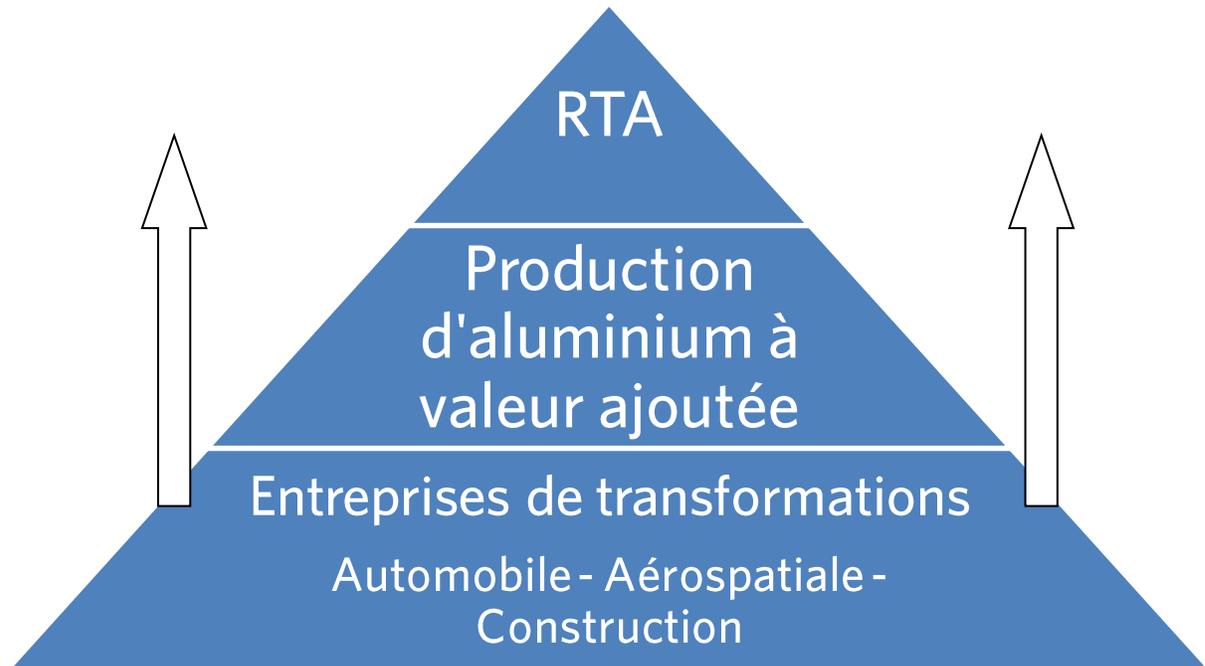
1. Favoriser l'implantation, l'accès et l'utilisation du métal chaud afin d'attirer les usines de transformations. Pour ce faire, Unifor croit notamment que le gouvernement pourrait jouer un rôle essentiel en négociant des engagements de la part de la compagnie RTA en échange des avantages sur les coûts de l'électricité. C'est un rôle que l'état devrait jouer en se dotant d'une politique industrielle et en utilisant ses atouts que présente la production électrique pour obtenir en retour des engagements des compagnies. Cette politique pourrait prévoir la promotion et le développement des entreprises régionales de 2^e et 3^e transformation, par exemple, en réservant une portion de la production de métal chaud afin de pouvoir alimenter des entreprises qui seraient éventuellement mises en place.

Le soutien des institutions comme Investissement Québec et la Caisse de dépôt devront aussi être mis à profit afin de soutenir d'éventuels promoteurs qui se lanceraient dans l'aventure. Un autre acteur important devrait être aussi associé soit le Fonds de solidarité de la FTQ. Son rôle pourrait être précieux dans ce qui serait une chaîne de soutien au développement des entreprises de 2^e et 3^e transformation.

Revoir la tarification de la matière première utilisée par RTA lorsque l'entreprise de 2^e ou 3^e transformation utilise le métal chaud comme le propose la SVA.



2. Un deuxième axe doit être développé sur le maillage entre nos industries et la production d'aluminium à valeur ajoutée. Des industries comme celles de l'automobile, de l'aérospatiale et de la construction (infrastructure) doivent être approchées afin de les amener à évaluer les avantages de recourir à la transformation de l'aluminium dans la région. Il faut pour cela développer un maillage entre les entreprises afin de promouvoir l'implantation et le soutien aux usines de transformations qui produisent dans des nouveaux créneaux.



3. Maintien des encouragements fiscaux
4. Sommet régional sur les ressources naturelles et l'économie
5. Assurer la viabilité de la Société de la Vallée de l'aluminium

Note: Les informations contenues au présent document ont toutes été recueillies à l'aide de documentation produite par la Société de la Vallée de l'aluminium.